



Conseil économique et social

Distr. limitée
22 juin 2015
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-cinquième session

1^{er}-26 juin 2015

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-cinquième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Joseph Marie Fouda Ndi (Cameroun)

Additif

Questions de coordination : rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination

[Point 4 a)]

Rapport d'ensemble annuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2014

1. À sa 5^e séance, le 3 juin 2015, le Comité du programme et de la coordination a examiné le rapport annuel d'ensemble du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) pour 2014 (E/2015/71).
2. La Directrice du secrétariat du Conseil a présenté le rapport et répondu aux questions posées lors de son examen par le Comité.

Débat

3. Les délégations ont pris connaissance avec intérêt du rapport, saluant l'exhaustivité et la grande qualité des informations fournies sur les travaux du Conseil. Elles ont accueilli avec satisfaction les améliorations utiles apportées au site Web du Conseil. Elles ont dit mesurer l'importance croissante du rôle que joue le Conseil pour ce qui est de promouvoir la cohérence et la coordination dans l'ensemble du système, l'élimination des tâches redondantes, une plus grande efficacité et un usage plus rationnel des ressources au service du développement et



de la sécurité internationale. Selon une délégation, les activités du Conseil étaient essentielles pour permettre aux organismes des Nations Unies de continuer d'obtenir des résultats et de garantir la cohérence des politiques au regard de la multiplicité des mandats approuvés.

4. Les délégations ont constaté que les mandats intergouvernementaux dont le Conseil devait rendre compte avaient été clairement cernés dans le rapport et ont souligné qu'il devait continuer à veiller à ce que ses travaux soient guidés par ces mandats.

5. Les délégations ont accueilli avec satisfaction les activités du Conseil visant à promouvoir la coordination et la cohérence des politiques dans des domaines comme le développement économique et social, la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et les changements climatiques. Une délégation s'est également félicitée des efforts déployés par le Conseil en vue d'appuyer les conférences et réunions au sommet de l'ONU sur certains thèmes, notamment les questions relatives aux petits États insulaires en développement. À cet égard, une autre délégation a demandé des renseignements sur une initiative conjointe relative au développement du tourisme recevant l'appui de neuf organismes des Nations Unies, qui avait été présentée à la manifestation parallèle de haut niveau organisée par le Conseil pendant la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. Des délégations ont également témoigné leur soutien aux mesures préliminaires prises en vue de coordonner, à l'échelle du système, l'assistance nécessaire pour préparer la transition vers le programme de développement pour l'après-2015, certaines délégations ayant toutefois rappelé qu'il importait de ne pas préjuger des résultats des négociations intergouvernementales sur le programme, notamment au regard des mesures à prendre par le système à l'appui du nouveau cadre de développement. Les délégations ont salué le fait que le Conseil ait notamment axé ses travaux sur l'emploi des jeunes, car ce sujet revêtait une grande importance pour la réduction de la pauvreté et le développement durable.

6. Les délégations ont accueilli avec satisfaction l'assistance que les organismes des Nations Unies avaient fournie aux États Membres en vue d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en s'appuyant sur l'examen effectué par le Conseil des mesures prises à cette fin au niveau des pays. Elles ont également sollicité un complément d'information sur les activités menées à ce niveau. Il a été demandé s'il avait été tenu compte de l'objectif n° 8 (établissement d'un partenariat mondial pour le développement) dans le cadre de l'examen.

7. Quant à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans le domaine de l'agriculture, il a été souligné qu'il importait de renforcer la coopération avec d'autres entités des Nations Unies, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, ainsi que de faire participer d'autres entités comme le Fonds international de développement agricole et d'autres entités financières compétentes. En ce qui concerne les changements climatiques, les délégations ont jugées utiles les publications de la bibliothèque du système des Nations Unies que le Groupe de travail sur les changements climatiques du Comité de haut niveau sur les programmes a établies aux fins de la vingtième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Une délégation en particulier a fait observer qu'il devenait de plus en plus important de sensibiliser les populations

les moins éduquées ou illettrées à ce sujet. Le Conseil a été encouragé à publier rapidement sa contribution à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui se tiendra en Équateur en 2016, afin que les États Membres puissent l'utiliser comme il se doit.

8. Certaines délégations ont salué les efforts de coordination déployés dans l'ensemble du système des Nations Unies pour les questions primordiales que sont la cybercriminalité et la cybersécurité. Des précisions ont été demandées au sujet des mesures prises pour renforcer la coordination interorganisations à cet égard ainsi qu'au sujet des organismes de l'ONU qui avaient dirigé cette initiative.

9. Certaines délégations se sont félicitées de l'action menée pour améliorer l'efficacité et l'impact des activités opérationnelles du système des Nations Unies et pour appuyer les équipes de pays. Des délégations ont posé des questions sur la portée du mandat de l'ONU intitulé « Unis dans l'action » et insisté sur le caractère volontaire de l'initiative. Il a été demandé de passer en revue, dans le rapport de 2015, les effets de la création du Centre des services communs au Brésil.

10. Des délégations ont souligné le rôle crucial du Conseil pour ce qui est d'améliorer les fonctions liées à l'administration et à la gestion dans le système des Nations Unies et d'apporter des innovations à cet égard. Elles ont à nouveau exprimé leur satisfaction concernant le fait que, par l'intermédiaire du Comité de haut niveau sur la gestion, le Conseil a axé ses travaux sur l'harmonisation et la simplification des pratiques institutionnelles dans le domaine des finances, des achats, des ressources humaines et des services communs d'appui. Une délégation a constaté que les efforts déployés à ce jour avaient permis de rationaliser l'utilisation des ressources, de favoriser la transparence et de mieux faire respecter le principe de responsabilité. Certaines délégations ont engagé le Conseil à poursuivre ses travaux relatifs à la gestion des ressources humaines, la promotion de la transparence et la responsabilisation, ainsi que ses activités visant à améliorer les mécanismes de financement et de budgétisation. Il a également été noté qu'il importait d'analyser les conséquences des activités administratives sur l'amélioration des travaux dans l'ensemble du système.

11. Dans le domaine des achats, les délégations ont constaté avec satisfaction que les initiatives de collaboration avaient enregistré d'importants progrès, en particulier pour ce qui est de faciliter l'accès des prestataires issus de pays en développement et en transition au dispositif de passation des marchés du système des Nations Unies. Une délégation a demandé un complément d'information sur le mandat relatif à l'harmonisation des directives en matière de passation des marchés, ainsi que sur les travaux du Réseau achats en matière d'accords à long terme pour l'achat de véhicules et de carburants. Une autre délégation a fait observer que la poursuite du déploiement du progiciel de gestion intégrée, Umoja, n'avait pas été mentionnée dans le rapport alors qu'elle pourrait avoir un impact sur la passation des marchés, notamment dans les missions (en raison du nouvel accès en temps réel aux opérations d'achat en cours). Une délégation a fait valoir qu'il fallait améliorer la gestion des ressources et mieux la coordonner avec les achats, afin de renforcer l'efficacité de la passation des marchés et d'éviter de racheter des articles déjà stockés.

12. Les délégations ont témoigné leur intérêt pour les travaux du Réseau finances et budget du Comité de haut niveau sur la gestion concernant la mise au point d'une définition commune des coûts de fonctionnement. Des questions ont été posées au sujet de certains aspects de la définition convenue, notamment celle de savoir si elle

avait déjà été approuvée par les conseils d'administration des fonds et programmes de l'ONU, comme prescrit par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/226.

13. Des délégations ont demandé plus de précisions sur les mesures prises en vue de garantir la cohérence et la complémentarité des fonctions de contrôle, des audits et des évaluations dans l'ensemble du système des Nations Unies, y compris sur le modèle des « trois lignes de défense » de l'Institut des auditeurs internes et sur la façon dont on pourrait assurer la cohérence entre les dispositifs de responsabilisation et de gestion du risque. Il a également été demandé si les organes de contrôle, comme le Corps commun d'inspection, le Bureau des services de contrôle interne et le Comité des commissaires aux comptes, avaient été consultés sur le modèle de référence relatif à la gestion du risque, au contrôle et à la responsabilisation, avant son adoption par le Comité de haut niveau sur la gestion.

14. Quant aux activités menées par le Réseau ressources humaines du Comité de haut niveau sur la gestion, les délégations se sont félicitées de l'échange d'informations qui avait lieu entre les directeurs des ressources humaines des différentes organisations membres ainsi que de la création d'un groupe de travail chargé de dégager les bonnes pratiques dans les principaux domaines de la gestion de la performance, comme l'a recommandé le Comité du programme et de la coordination à sa cinquante-quatrième session. Certains ont demandé davantage de renseignements sur les mécanismes pilotes de reconnaissance du mérite axés sur les résultats, y compris dans la perspective du Fonds international de développement agricole et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, mentionnés dans le rapport. Les délégations ont salué les résultats enregistrés dans les domaines de la gestion de la performance, de la mobilité interorganisations et du recrutement de personnel sur le plan local et exprimé leur intérêt pour les défis restant à relever et la marche à suivre.

15. Certaines délégations ont demandé des précisions sur l'état d'avancement de l'application de la résolution 67/292 de l'Assemblée générale sur le multilinguisme et accueilli avec satisfaction les initiatives prises à ce jour par les organismes des Nations Unies en vue de promouvoir et de faciliter le multilinguisme. Une délégation a souligné la nécessité de mobiliser des ressources afin de renforcer les capacités des services de traduction et d'interprétation.

16. Certains ont demandé où en était l'étude de faisabilité relative à l'interopérabilité du progiciel de gestion intégré, mentionnée au paragraphe 42 du rapport, et ont sollicité plus de précisions sur le catalogue de données du système des Nations Unies.

17. Les délégations ont accueilli avec satisfaction la présentation de l'état d'avancement de l'introduction des Normes comptables internationales pour le secteur public dans l'ensemble du système et félicité le Conseil pour le rôle qu'il a joué dans la promotion de leur adoption en vue d'améliorer la qualité des rapports financiers et l'harmonisation à l'échelle du système et de favoriser la transparence et l'application du principe de responsabilité. Des précisions ont été demandées au sujet de la coopération entre le Conseil des chefs de secrétariat et le Corps commun d'inspection.

Conclusions et recommandations

18. Le Comité a recommandé de nouveau que l'Assemblée générale appelle l'attention du Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, sur les sujets de préoccupation suivants :

a) La nécessité de veiller à ce que les activités et initiatives du Conseil, notamment celles qui ont trait à la cohérence de l'action menée par le système des Nations Unies, y compris l'adoption volontaire de l'initiative « Unis dans l'action » telle que définie dans la résolution 67/226 (sect. IV.C), soient conformes aux mandats intergouvernementaux;

b) La nécessité de veiller à ce que les mesures prises par le Comité de haut niveau sur la gestion soient davantage en harmonie avec les orientations fixées par les organes délibérants des Nations Unies, y compris dans le domaine des achats.

19. Le Comité a pris note des contributions apportées par le CCS, en 2014, au renforcement de la coordination et de la cohérence interinstitutions au sein des Nations Unies sur le plan des politiques, de la gestion et des opérations.

20. Le Comité a noté que le CSS poursuivait son œuvre d'harmonisation et de simplification des pratiques institutionnelles et s'est félicité des gains d'efficacité que permettait l'allègement des contraintes administratives et procédurales, l'objectif étant à terme d'améliorer la cohérence, la coordination, l'efficacité, la transparence dans le système des Nations Unies et de renforcer la crédibilité de celui-ci. Le Comité a de nouveau recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de poursuivre ses travaux en la matière.

21. Le Comité a pris note de la création du Centre des services communs au Brésil dans l'objectif de rationaliser les principaux domaines d'opération des agences participantes, en regroupant les services d'appui, et recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de lui rendre compte de la question dans le prochain rapport du Conseil.

22. Le Comité a également pris note de l'initiative prise par le CSS de partager les bonnes pratiques en matière de gestion de la performance en instaurant un échange de témoignages entre les directeurs des ressources humaines des organisations participantes et recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de continuer à promouvoir les bonnes pratiques auprès des organisations participantes.

23. Le Comité a rappelé le paragraphe 22 de la résolution 69/273 de l'Assemblée générale et recommandé que l'Assemblée prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de promouvoir l'utilisation stratégique des accords à long terme dans le cadre des passations de marchés au sein du système des Nations Unies.

24. Le Comité a constaté les efforts continus du CSS visant à renforcer la collaboration en matière de passation de marchés, notamment en ouvrant davantage de possibilités de participation aux prestataires issus de pays en développement ou en transition, et recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de poursuivre ses efforts à cet égard.

25. Ayant conscience de l'interdépendance entre l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable, le Comité a souligné qu'il importait de mobiliser des capacités et des ressources à l'appui de la mise en œuvre du nouveau programme de développement mondial. Il a également souligné le rôle essentiel que jouerait le CSS dans la coordination, à l'échelle du système des Nations Unies, des activités de préparation et de suivi du programme de développement pour l'après-2015, en application des mandats pertinents prescrits par les organismes intergouvernementaux. Il a recommandé à cette fin que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de lui indiquer, dans le rapport qu'il lui présentera à sa cinquante-sixième session, les moyens de renforcer ce rôle de manière à promouvoir la cohérence des politiques à l'échelle du système des Nations Unies et assurer ainsi une coordination efficace des nombreuses activités touchant la programmation, la gestion et les opérations de ce programme mondial.

26. Le Comité a pris note de la création de l'Équipe spéciale de la coopération Sud-Sud et triangulaire, coordonnée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et demandé au Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, d'encourager à nouveau les fonds et programmes, ainsi que les institutions spécialisées et autres entités des Nations Unies, à continuer, dans le cadre de leurs mandats respectifs, de systématiquement tenir compte de l'appui à la coopération Sud-Sud dans leurs programmes d'activités opérationnelles de développement à l'échelle des pays.

27. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de présenter les contributions apportées par l'ensemble du système au nouveau programme pour les villes, et ce bien avant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui se tiendra à Jakarta du 25 au 27 juillet 2016, afin que les États Membres aient le temps de l'examiner comme il se doit.

28. Le Comité a pris note des efforts continuellement déployés par le CSS pour dialoguer avec les États Membres, y compris de l'utilisation de son site Web comme moyen d'améliorer et de favoriser la transparence et l'application du principe de responsabilité à l'égard des États Membres.

29. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, en sa qualité de Président du CCS, de continuer à mettre au point une approche coordonnée du multilinguisme dans le système des Nations Unies, en application des résolutions pertinentes de l'Assemblée.